

LES CUIRS

Il paraît y avoir trop de cuirs dans le marché pour la satisfaction de Messieurs les tanneurs. Ces stocks pesent lourdement sur leurs ressources. Si nous en croyons certaines informations, les banques de Québec refuseraient de faire de nouvelles avances à certaines maisons, ce qui pourrait bien amener, comme il y a quelques années, une perturbation sur la place de Québec. On nous dit que plusieurs tanneurs sont dans le même cas.

Il y aurait un remède à cet état de choses: ce serait de varier davantage la fabrication. Il y a évidemment un surplus de production dans les cuirs destinés à notre marché; pourquoi, alors, ne ferait-on pas en plus grande quantité des cuirs pour le marché anglais? Le marché anglais peut absorber sans difficulté tout ce que Québec pourra lui expédier, pourvu que l'on prenne soin de lui expédier les cuirs qu'il demande. Pour exprimer plus clairement notre façon de penser, nous dirons que ce n'est pas le surplus de notre stock qu'il faut exporter, mais qu'il faut fabriquer exprès pour l'exportation.

La chose est assez facile, pourvu qu'on ne s'en tienne pas toujours à la routine, et qu'on veuille marcher avec son siècle. Si un certain nombre de tanneries de Québec se mettaient à fabriquer exclusivement pour l'exportation, est-ce que tout le monde ne s'en porterait pais mieux, commercialement parlant?

On nous a cité deux établissements, de fondation récente, qui sont aujourd'hui prospères parce qu'ils ont adopté le système que nous préconisons.

Pourquoi ne suivrait-on pas cet exemple?

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

DEMANDES DE SÉPARATIONS DE BIENS

Dame Vénérance Alexina Ménard, épouse de Joseph Ménard, carrossier de St Pie, Co de Bagot.

DIVIDENDES

Dans l'affaire de Hamel et Thériault; premier et dernier dividende payable à partir du 6 avril. Bilodeau & Renaud, curateurs.

Dans l'affaire de Téléphore Roux; premier et dernier dividende payable à partir du 9 avril. Bilodeau & Renaud, curateurs.

Dans l'affaire de M. Isidore B. Durocher; dividende sur le produit de la vente d'immeubles, payable à partir du 11 avril. Chs. Desmarreau, curateurs.

Dans l'affaire de Z. Garneau de Québec; deuxième et dernier dividende payable à partir du 13 avril 1891. H. A. Bédard, curateur.

Dans l'affaire de Delle A. Dagenais, (Jos. Dagenais); premier dividende payable à partir du 20 avril. Kent & Turcotte, curateurs.

CURATEURS

M. H. A. Bédard a été nommé curateur à la faillite M. Thomas Malhiot, de Gentilly.

M. H. A. Bédard, a été nommé curateur à la faillite de M. Raoul Lavoie, quincaillier de Québec.

Messrs Bilodeau et Renaud ont été nommés curateurs à la faillite de M. Ant. Desjardins, de Ste Cécile.

Messrs Kent et Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de MM. Peltier et Guy.

M. W. Alex. Calliwell a été nommé curateur à la faillite de Dame Delima Robert, (A. Labelle & Cie) de St Henri.

MM. Bilodeau & Renaud ont été nommés curateurs à la faillite de M. Jos. Le-compte, hôtelier, à Ste Monique.

FAILLITES

Ceux de nos abonnés qui désireraient avoir des informations précises sur les causes de faillite, les principaux créanciers, la perspective de dividendes et le caractère d'un commerçant en faillite, pourront s'adresser à MM. Chaput Frères, agence commerciale, 10 Place d'Armes, Montréal.

Upton.—M. Raphael Laroque, magasin général, a fait cession de ses biens.

Chicoutimi.—M. Napoléon Morin, magasin général, a fait cession de ses biens.

Québec.—M. Raoul Lavoie, ferronnerie et quincaillerie, a fait cession.

Gentilly.—M. Thomas Malhiot, magasin général, a fait cession de ses biens.

Montréal.—M. W. V. Gordon, épicié, a fait cession de ses biens.

Passif environ \$23,000. Assemblée des créanciers le 7 avril.

S. S. Kimbell, manufacturier de coffres-forts a fait cession.

Passif environ \$3,500. Assemblée des créanciers le 7 avril.

M. Adolphe Dépatie, marchand de bois, a fait cession.

Passif environ \$8,900. Assemblée des créanciers le 7 avril.

M. F. X. Roy sellier est en faillite.

Passif environ \$1,800. Assemblées des créanciers le 7 avril.

Une demande de cession a été signifiée à M. Théo. Alain, de la part de M. J. W. Bott.

J. & D. McBurney & Cie, marchands de provision ont fait cession.

Passif environ \$4,500. Assemblée des créanciers le 8 avril.

M. Moïse Monette, épicié, a fait cession de ses biens.

Passif environ \$7,600. Assemblée des créanciers le 8 avril.

MM. Desaulniers frères & Cie, ornements d'église, ont fait cession de leurs biens à la demande de la Banque Nationale.

Mme Frank Sauvé, hôtel, a fait cession à M. Chas. Desmarreau.

St Téléphore.—M. Fabien Marleau, magasin général, a fait cession de ses biens.

Passif environ \$1,500. Assemblée des créanciers le 3 avril.

Nicolet.—M. Geo. E. Beauchemin, épicié, etc. offre 10 c. dans la piastre.

St Janvier.—M. F. X. A. Labelle, magasin général, demande une extension de temps de 6, 9 et 12 mois.

NOTES

MM. Piché & Tisdale ont à peu près terminé leur arrangement avec leurs créanciers. Ils offrent 42½c. dans la piastre, comptant, et ont déjà réuni les signatures de la majorité des créanciers.

L'actif de la faillite de Dame E. Goldstein (E. Brown & Cie) a été vendu par le curateur, M. P. E. Emile de Lorimier, et a réalisé 44c dans la piastre. Les dettes de livres ont été vendues 63½c dans la piastre.

VENTES DE STOCKS

St Henri.—A. Labelle & Cie, nouveautés. Vente à l'encan jeudi, le 9 avril, à 11 hrs a.m., chez Benning & Barsalou.

Montréal.—Peltier & Guy, fabricants de cigares. Vente à l'encan jeudi, le 9 avril, à 11.30 heures a.m., chez Marcotte frères.

Frank Sauvé, restaurant. Vente à l'encan jeudi, le 9 avril, à 11 hrs a.m., chez Marcotte frères.

F. X. Lamer, épicié. Vente à l'encan lundi, le 6 avril, à 2 heures p.m., chez Marcotte frères.

Aux Intéressés

Les personnes désirant acheter des licences d'épicerie ou d'hôtel, ou vendre leurs épicerie ou leur hôtel, sont priées de venir me voir à mon bureau entre dix heures du matin et cinq heures de l'après-midi.

J. M. MARCOTTE, Curateur, 58 rue St Jacques, Montréal

Téléphone 776

J. M. MARCOTTE

Comptable et Auditeur

58 RUE ST-JACQUES

Montréal

Spécialité: Règlement d'affaires de faillites entre créanciers et débiteurs, sans frais judiciaires.

P. E. Emile de Lorimier

Comptable et Auditeur

SPÉCIALITÉ:

Règlement d'Affaires de Faillites.

BATISSE IMPERIALE,

107 St-Jacques, Montréal.

Téléphone Fédéral No 941.

Téléphone Bell 2422.

Résidence, 724 Berri.

Négociation de prêts; Vente et achat de Propriétés Foncières.

M. de Lorimier offre en ce moment de magnifiques occasions pour placements en propriétés foncières [en ville.]

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de **MAX GOLDBERG**

Rivière Désert, Qué.

Les soumissions seront reçues par les soussignés jusqu'au 14 AVRIL 1891, à midi, pour l'achat de tous les droits du failli dans les immeubles suivants:

Un lopin de terre sur la rue Ottawa dans le village de Maniwaki, Qué., connu et désigné sous le No. 56 du cadastre, avec bâtisses sus-érigées.

Un lopin de terre sur la dite rue Ottawa, dans le village de Maniwaki, Qué., connu et désigné sous le No. 57 du cadastre, avec bâtisses sus-érigées.

Pour toutes informations s'adresser à **KENT & TURCOTTE**

7 Place-d'Armes, Montréal.

A VENDRE.

Une Belle Maison Neuve

De première classe, située sur la Rue St-Hubert Nos. 465 à 469, avec quatre logements sur la Rue St-Christophe, donnant un revenu de 10 par cent net, très bien louée.

S'adresser à **JOS. JOBIN**, No. 340 rue Jacques-Cartier.

LEFEBVRE et FRERE

Manufacturiers de

CHAUSSURES EN GROS

No. 443 rue Jacques - Cartier

MONTREAL

Spécialité: Chaussures fines pour dames, fillettes et enfants.

Fabrique Française

— DE —

VINS DE TOUTES SORTES

GROS ET DETAIL

VINCENDEAU & MOUNIER

No. 1950, Rue Ste-Catherine

MONTREAL

AVOCATS

OSCAR GAUDET

AVOCAT

1572, NOTRE-DAME

MONTREAL

Doherty & Doherty

AVOCATS

No. 13, RUE DE L'HOPITAL

MONTREAL

Girouard & de Lorimier

AVOCATS

30, rue St-Jacques, Montréal.

Téléphone No. 1937

Une Chevelure

Exubérante ne peut être conservée qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le corps dans une bonne condition de santé. La grande popularité de la **Vigueur des Cheveux d'Ayer** est due à ce qu'elle nettoie le cuir chevelu, favorise la pousse des cheveux, empêche leur chute, et leur donne ce doux et soyeux luisant si essentiels dans la beauté parfaite.

Frederick Hardy, de Roxbury, Mass., un monsieur âgé de cinquante ans, perdait ses cheveux rapidement et ce qui restait, tournait au gris. Après avoir fait l'essai de différentes préparations, sans aucun bénéfice, il commença à se servir de la **Vigueur des Cheveux d'Ayer**. "Elle arrêta la chute," écrit-il; "et, à ma grande surprise, fit que mes cheveux blancs (sans teindre le cuir chevelu) devinrent de la même nuance brune qu'ils avaient quand j'étais dans ma vingt-cinquième année."

Dix Ans Plus Jeune.

Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit: "Pendant des années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une place chauve sur le sommet de ma tête; mais maintenant, j'ai serré joyeusement mon bonnet, car votre **Vigueur des Cheveux** en a amené une nouvelle pousse. Je pouvais à peine en croire mes yeux quand je vis d'abord mes cheveux pousser; mais ils y sont, et j'en suis enchantée. Je parais dix ans plus jeune."

Un pareil résultat a eu lieu, en faisant usage de la **Vigueur des Cheveux d'Ayer**, pour Mme. O. O. Prescott, de Charlestown, Mass., Mlle. Bessie H. Bedloe, de Burlington, Vt., Mme. J. J. Burton, de Bangor, Me., et d'autres personnes en grand nombre.

La perte des cheveux, peut-être, est due à l'impureté du sang ou aux désordres de l'estomac et du foie, et dans ce cas, un traitement par la **Salsepareille d'Ayer** ou bien par les **Pilules d'Ayer** jointes à la **Vigueur**, peuvent être nécessaires pour donner la santé et le ton à toutes les fonctions des organes du corps. En même temps, on ne saurait trop dire que nul de ces remèdes ne peut faire beaucoup de bien sans un essai persévérant et une stricte attention à la propreté et à la sobriété.

Ayer's Hair Vigor,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

Pour vendre vos Propriétés

Annoncez-les dans

LE PRIX COURANT



JONG D'OR SOLIDE,

35c. pour un jong valant \$2.

Ce jong est fabriqué d'une composition métallique reconverte de deux bandes d'or solide de 18 karat. Il est garanti et gardera son lustre et sa beauté des années. Une garantie "bons-fides" est envoyée avec chaque jong ainsi qu'un blanc, que vous pouvez remplir et renvoyer avec le jong si vous ne vous sentez pas satisfait; alors nous vous remettrons votre argent. Ce jong se vend généralement \$2.00, on ne peut le distinguer d'avec un de \$10.00. Pour introduire nos montres et nos bijoux, nous enverrons ce jong et en plus notre Catalogue et nos Termes Spéciaux aux Agents, etc., sur réception de \$5. en timbres-postes. L'annonce d'un jong de cette qualité n'a jamais été faite auparavant. Envoyez vos commandes aussitôt que possible; car bientôt il sera trop tard. (Envoyez un morceau de papier de la grosseur de votre doigt.) Adresser **SEARS ET OILS**, 112 Rue Yonge, Toronto, Can.